



Martha Tinny MOLEMA
President
Présidente

Akhator Joel ODIGIE
General Secretary
Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé
Centre FOPADESC Agoè – Nyivé
B.P. : 4401 – Tel.: 00228 22 25 03 90
LOME - TOGO

Email: info@ituc-africa.org
Web: www.ituc-africa.org

Déclaration de la CSI-Afrique à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés 2025 : "Solidarité, protection et dignité pour toutes les personnes déplacées"

En cette Journée mondiale des réfugiés, ce 20 juin 2025, l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique – www.ituc-africa.org) réaffirme sa solidarité inébranlable avec les millions de réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées à travers l'Afrique et le monde. Nous saluons [leur courage et] leur résilience face à des épreuves incommensurables, et renouvelons notre engagement à défendre leurs droits humains et leurs droits au travail.

Cette journée est essentielle pour sensibiliser au sort des personnes déplacées et reconnaître leur force et leur détermination à reconstruire leur vie dans la dignité.

Nous exprimons notre profonde inquiétude face à l'aggravation continue de la crise mondiale des réfugiés, qui reste l'un des plus grands défis humanitaires actuels. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), pas moins de 123,2 millions de personnes avaient été déplacées de force en raison de conflits, de persécutions et de violences à la fin de l'année 2024 un chiffre record, sans précédent dans l'histoire. Ce nombre inclut 42,7 millions de réfugiés, 73,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et 8,4 millions de demandeurs d'asile. Fait particulièrement alarmant, près de 40 % des personnes déplacées sont des enfants de moins de 18 ans, tandis que des millions d'autres sont apatrides et privés de toute nationalité. Chaque jour, des dizaines de milliers de personnes sont contraintes de fuir leur foyer à la recherche de sécurité, de dignité et de protection.

Aujourd'hui, l'augmentation des déplacements forcés est alimentée par une combinaison dangereuse de conflits violents, de catastrophes naturelles, d'inégalités économiques croissantes, de répression politique et d'affaiblissement des systèmes de protection sociale. L'Afrique accueille plus de 30 % de la population réfugiée mondiale, ce qui témoigne à la fois de la gravité de la situation et de l'attachement profond du continent à l'hospitalité et à la solidarité.

Pourtant, les réfugiés et les personnes déplacées continuent de subir l'exclusion, l'exploitation et la xénophobie, et se heurtent à de nombreux obstacles pour accéder à un emploi décent, à une éducation de qualité et à des soins de santé essentiels. La CSI-Afrique condamne fermement toutes les formes de discrimination et plaide en faveur d'une intégration équitable, sûre et digne des réfugiés dans les marchés du travail nationaux.

En cette Journée mondiale des réfugiés, la CSI-Afrique réaffirme son engagement indéfectible en faveur de politiques et de pratiques promouvant la justice, l'équité et la paix pour toutes les personnes déplacées.

Nous lançons les appels suivants :

1. Aux gouvernements : Mettre en œuvre pleinement le Pacte mondial sur les réfugiés, respecter les dispositions de la Convention de Kampala, et adopter des politiques nationales inclusives garantissant les droits, la protection et l'intégration socio-économique des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI).
2. Aux syndicats et aux organisations de la société civile : Se mobiliser pour favoriser l'inclusion des réfugiés dans les mécanismes de négociation collective, les dispositifs de protection au travail, ainsi que dans les programmes de développement des compétences. Par ailleurs, nous devons continuer à promouvoir la paix et à encourager le recours au dialogue social pour faire face aux causes profondes des conflits violents et de l'instabilité.
3. A la communauté internationale : Fournir un soutien adéquat, prévisible et durable aux pays hôtes, tout en s'attaquant aux causes structurelles des déplacements forcés, notamment la militarisation, l'extractivisme, l'injustice climatique et la mauvaise gouvernance.

Nous appelons les peuples d'Afrique à continuer de faire preuve de solidarité et d'inclusion envers les personnes déplacées malgré elles. Personne ne choisit d'être réfugié. Nous avons la responsabilité morale, humaine et syndicale de défendre leurs droits, de préserver leur dignité et de promouvoir leur pleine intégration dans nos sociétés.

Avec toute notre solidarité !

Fait à Lomé, le 16 juin 2025



Le Secrétaire général

Akhator Joel Odigie